

Vendredi 12 avril 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Santé environnement : lancement du plan régional 2024 - 2028

*La crise de la Covid-19 nous a rappelé le lien étroit entre les santés humaine, animale et environnementale. Qualité de l'air, de l'eau, qualité des écosystèmes, de l'habitat... Tous ces éléments ont un effet sur notre santé. Agir en faveur de leur préservation, voire de leur amélioration, est devenu une attente forte des citoyens. Face à ces enjeux, le Plan Régional Santé-Environnement (PRSE) propose des actions concrètes pour mieux comprendre les risques auxquels chacun est exposé, pour mieux s'en protéger et protéger notre environnement.*

*Le PRSE est la feuille de route pour les cinq prochaines années de l'action régionale en matière de santé environnementale. Il est le fruit d'une démarche collective initiée en 2021 à l'issue du précédent plan, associant les acteurs ligériens (collectivités, professionnels de santé, associations, etc.), autour de trois structures pilotes : l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Préfecture et la Région des Pays de la Loire. La 4<sup>ème</sup> génération de ce plan, le PRSE4, a été lancé à l'occasion d'un événement organisé le vendredi 12 avril 2024 à Nantes, en présence de Jérôme Jumel, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé (ARS), d'Anne Beauval, directrice régionale de l'environnement et du logement (DREAL), de Valérie Radou, conseillère régionale déléguée à la santé, et de 200 participants mobilisés par ces questions de terrain (services de l'Etat, collectivités, associations, professionnels de santé et universitaires, etc.).*

#### Le mot de :



« Les Ligériens, comme la majorité des Français, expriment des attentes en terme de santé environnementale telles que l'accès à un air et une eau de qualité, à une alimentation saine, à un habitat digne, l'assurance de permettre à leurs enfants, et à leurs petits-enfants de grandir dans un environnement favorable à la santé, l'attention portée aux espèces et à leur survie, l'exposition à des substances chimiques et comment la limiter... Ces préoccupations s'inscrivent dans le champ d'action de l'ARS et de ses partenaires. Un travail est engagé depuis déjà plus de 10 ans, avec trois précédents Plans Régionaux Santé-Environnement.

Ce quatrième Plan Régional Santé Environnement, déclinaison de la stratégie nationale mais adaptée aux besoins de notre région, a vocation à répondre à ces défis.

Il poursuit les priorités fixées jusqu'alors sur l'eau, l'alimentation, l'habitat et le cadre de vie et ajoute deux nouveaux domaines d'action en matière de biodiversité et d'exposition aux polluants chimiques. Ces six priorités forment les axes du PRSE, que nous portons ensemble pour les cinq prochaines années, avec les services de l'Etat, la Région des Pays de la Loire et l'ensemble des acteurs ligériens de la santé environnementale.

Ce PRSE est le fruit d'un travail collaboratif, et je remercie l'ensemble des partenaires, professionnels de santé et citoyens qui ont contribué à son élaboration. Notre capacité à travailler ensemble est une richesse, et même une nécessité. Car, les enjeux auxquels nous faisons face aujourd'hui demandent une réponse complète, interdisciplinaire et coordonnée, pour la santé de tous. »

Jérôme Jumel, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire



« Depuis 2017, le président de la république Emmanuel Macron a placé la santé environnementale au cœur de l'action gouvernementale. La mobilisation des services de l'État est depuis constante et s'accroît encore en 2024 avec un PRSE renouvelé, transversalité. Il s'incarne aussi notamment par la déclinaison en région de la conférence des parties prenantes, installée en Pays de la Loire le 29 mars dernier.

Le PRSE porte lui-même trois enjeux majeurs :

- en premier lieu, l'idée d'une seule santé (One Health en anglais), développée au niveau de l'Organisation mondiale de la santé, et qui souligne la totale interdépendance entre la santé humaine, celle des animaux et celle des écosystèmes. En 2024, nos choix de développement ne peuvent plus faire l'impasse sur cette équation complexe.
- ensuite évidemment celui du réchauffement climatique et des moyens de s'adapter et de lutter contre ses conséquences.
- enfin, le PRSE s'attelle à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Ce nouveau PRSE est ainsi le fruit d'un travail partenarial et collaboratif au service de nos concitoyens, pour améliorer leur quotidien au travers d'actions ambitieuses, concrètes et interministérielles ».

**Fabrice Rigoulet-Roze, Préfet de région Pays de la Loire**



« La Santé est la première préoccupation des Français et des Ligériens. Elle est au cœur des priorités de la Région des Pays de la Loire.

Le lancement, aujourd'hui, de ce PRSE 4 illustre notre volonté partagée de répondre à l'enjeu de l'amélioration de la Santé environnementale. Ensemble, avec les services de l'Etat, les collectivités, les associations, les professionnels de santé, du bâtiment, les experts, les universitaires, nous prenons l'engagement de déployer des actions utiles, qui répondent directement aux besoins des habitants de nos 5 départements. Pour cette raison, ce volet 4 a été construit avec une méthode collaborative et est basé sur les contributions récoltées auprès de citoyens et de professionnels de santé.

La Région, fortement mobilisée en faveur de la santé environnementale, contribuera largement à la mise en œuvre des actions du PRSE4, en lien étroit avec ses schémas stratégiques déjà en cours en faveur de la biodiversité, de la protection de l'eau ou de la décarbonation des mobilités ».

**Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire**

## La santé environnementale : un enjeu majeur de santé publique

L'air que nous respirons, l'eau et les aliments que nous ingérons, le bruit et les polluants auxquels nous sommes exposés influent de manière plus ou moins directe sur notre santé. C'est pourquoi, depuis 2004, la France élabore tous les cinq ans un Plan National Santé Environnement (PNSE). Inscrits dans le code de la santé publique, ces plans successifs ont permis des avancées notables pour réduire l'impact de l'environnement sur notre santé, et mieux prendre en compte la santé environnementale dans les politiques publiques, à toutes les échelles.

Lancé en 2021, le 4<sup>e</sup> PNSE « Un environnement, une santé » vise, dans un contexte de sortie de crise sanitaire, à répondre aux attentes des citoyens sur la santé environnementale et a pour ambition de mieux comprendre les risques auxquels chacun de nous est exposé, pour mieux se protéger et protéger son environnement.

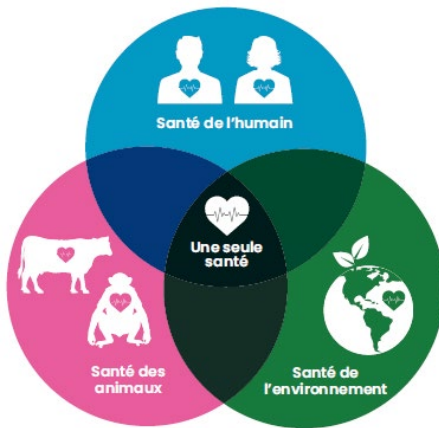
**Consulter le PNSE4 :**

<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/les-plans-nationaux-sante-environnement/>

Le Plan national est décliné dans chaque région, au travers d'un Plan Régional Santé Environnement (PRSE). Cette feuille de route régionale a pour objectif de mobiliser les acteurs locaux – associations, collectivités territoriales et professionnels de santé – en prenant en compte les spécificités de leurs territoires, en les outillant et en suscitant leur implication.

## Une nouvelle approche « Une seule santé », qui implique la mobilisation de tous les acteurs

La crise du Covid-19 a mis en exergue le lien étroit qui réside entre la santé animale, la santé humaine et la santé de l'environnement. Tout changement intervenant dans ces champs peut augmenter le risque d'apparition et de propagation de maladies humaines et animales.



En Pays de la Loire, le 4<sup>ème</sup> PRSE intègre le concept « Une seule santé » (« One health »), selon lequel la santé des hommes est intrinsèquement liée à celle des animaux et des écosystèmes, ainsi que les perturbations de l'environnement générées par l'activité humaine.

L'introduction de ce principe dans le PRSE4 doit permettre de mieux articuler la prise en charge des santés humaine, animale et environnementale, et d'adopter une approche interdisciplinaire au profit de la biodiversité et de l'adaptation aux conséquences du changement climatique.

Au-delà de la démarche « Une seule santé », deux autres enjeux transversaux ont été identifiés pour le PRSE4 :

- **la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.** C'est pourquoi, le plan vise à porter une attention particulière et prioritaire aux publics fragiles, à encourager les actions universelles (bénéficiant à tous) et dès le plus jeune âge.
- **L'adaptation au changement climatique et à son impact sur la santé,** à travers notamment l'adaptation aux chaleurs extrêmes, la prévention des allergies respiratoires, la lutte contre les vecteurs de maladie, la gestion quantitative et qualitative de l'eau...

### - Un plan qui mobilise largement la communauté régionale en santé environnement

Sur la base de ces ambitions, et de la même manière que les précédents PRSE, le PRSE4 a mobilisé les acteurs de la région dès son élaboration, au travers d'une démarche participative. Les travaux de coconstruction ont impliqué **plus de 400 acteurs** de divers horizons. Cette communauté régionale a permis d'enrichir le projet et de le rendre plus ambitieux, grâce à l'organisation, entre février et juin 2023, de :

- **Cinq ateliers départementaux** (un par département), mobilisant plus de 400 acteurs ;
- **Un questionnaire en ligne**, qui a permis de générer plus de 200 contributions exploitables ;
- **Trois consultations citoyennes**, chacune visant à recueillir les sujets de préoccupation de publics distincts : les professionnels de santé, les étudiants, les citoyens.

## PRSE4 : les territoires en action pour un environnement favorable à la santé

Ce vendredi 12 avril, Jérôme Jumel, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé (ARS), Anne Beauval, directrice de la DREAL, et Valérie Radou, conseillère régionale déléguée à la santé, ont présenté le 4<sup>e</sup> Plan Régional Santé Environnement (PRSE4) 2024-2028 depuis l'Hôtel de Région à Nantes.

200 personnes (services de l'Etat, collectivités territoriales, associations, professionnels de santé, universitaires, etc.) ont assisté à cet événement, au cours duquel sont intervenus Jean-Luc Angot, Dr vétérinaire, inspecteur général de santé publique vétérinaire et co-président du groupe « Une seule santé » du groupe national santé environnement, Maud Luherne, Directrice du réseau français des Villes-santé, Virginie Raison-Victor, Présidente du GIEC des Pays de la Loire et Estelle Sandre-Chardonnal, Directrice adjointe de la DREAL.

### - 6 axes stratégiques et 18 objectifs prioritaires pour répondre aux enjeux de santé environnementale

Le PRSE4 vise à encourager les coopérations entre différents types d'acteurs pour développer un environnement favorable à la santé et réduire les impacts des pollutions de l'environnement sur la santé. Cosigné par le Directeur général de l'ARS, le Préfet de région et la Présidente de Région, il est structuré autour de 6 axes, selon une approche thématique, et compte 18 objectifs prioritaires pour les cinq prochaines années. Ils répondent notamment à un besoin de continuité des travaux initiés dans le cadre du PRSE3, aux orientations du plan national santé environnement ainsi qu'aux attentes des acteurs :



#### Axe 1. Eau et santé

**Ambition** : assurer la disponibilité d'une eau de qualité, une ressource fragile.

#### Chiffres clés (en Pays de la Loire) :

- 60 % de l'eau de consommation d'origine superficielle,
- 11 % des masses d'eau superficielles en bon état écologique (en France, 44 %),
- 13 % du territoire couvert par de l'eau,
- 14 000 contrôles de la qualité de l'eau par an.

- Objectif 1. Améliorer la qualité de l'eau, de la ressource jusqu'au robinet
- Objectif 2. Améliorer la gestion quantitative des ressources dans un contexte de dérèglement climatique
- Objectif 3. Restaurer les écosystèmes pour améliorer la résilience des territoires et la qualité de l'eau
- Objectif 4. Sensibiliser, former, responsabiliser et mobiliser les citoyens, particuliers et professionnels vis-à-vis la fragilité de la ressource en eau

*Exemples d'actions préconisées par le PRSE 4 (liste non exhaustive) : accompagnement des démarches de restauration des milieux et notamment la renaturation de cours d'eau (par exemple, renaturation du Lathan dans le Maine-et-Loire) ; mise en place d'actions de formation/sensibilisation sur la gestion et la préservation de l'eau dans le milieu scolaire, professionnel et à destination des élus ; lancement d'une étude « objectif zéro phytosanitaire » dans les aires d'alimentation de captage.*



## Axe 2. Alimentation et santé

**Ambition :** favoriser une alimentation saine, de qualité, durable et accessible à tous.

### Chiffres clés :

- 17 % des 6-17 ans sont en surpoids en France,
- 1/7 adultes était en situation d'obésité en Pays de la Loire en 2020,
- 50 % des étudiants ont moins de 100 €/mois pour leurs courses alimentaires,
- 18 % de la production des exploitations de la région est commercialisée en vente directe,
- Les Pays de la Loire sont la 5<sup>ème</sup> région agricole de France.

- Objectif 1. Accompagner les personnes en situation de précarité alimentaire et favoriser la justice sociale
- Objectif 2. Promouvoir, soutenir et produire une alimentation saine et durable
- Objectif 3. Sensibiliser et responsabiliser les citoyens, notamment les jeunes, à une alimentation favorable à la santé et à l'environnement

*Exemples d'actions :* poursuite des ateliers « découverte, plaisir et éducation au goût et à la qualité de l'alimentation » à destination des publics vulnérables ; mise en œuvre de la loi EGALIM en restauration hospitalière et soutien aux actions de « Manger local » dans les établissements scolaires ; déploiement de la tarification sociale « cantine à 1€ » dans les communes éligibles ; organisation d'actions autour de l'éveil sensoriel, de l'alimentation du bébé et de sa famille dans le cadre du projet national des 1000 premiers jours, notamment.



## Axe 3. Bâtiment, habitat et santé

**Ambition :** améliorer la qualité de l'environnement intérieur.

### Chiffres clés :

- 210 400 ménages ligériens étaient confrontés à un logement trop petit ou probablement énergivore ou dégradé en 2015,
- 1 ligérien sur 5 estime que l'air intérieur constitue un risque pour la santé,
- 13,6 % des ménages ligériens en situation de précarité énergétique « logement » (2018),
- 53 % des communes en zone à fort ou moyen potentiel de radon,
- 58 % des ligériens n'avaient jamais entendu parler du radon en 2015.

- Objectif 1. Améliorer la qualité de l'environnement intérieur
- Objectif 2. Intégrer la santé environnementale dans la rénovation et dans les constructions neuves
- Objectif 3. Encourager un travail pluridisciplinaire pour améliorer la qualité du logement en favorisant de meilleures conditions sociales et sanitaires des occupants les plus fragiles

*Exemples d'actions :* sensibilisation et formation des collectivités et intervenants auprès des publics à la qualité de l'air intérieur ; déploiement de la méthode ECRAINS visant à informer les acteurs du BTP et de l'aménagement, favoriser leur mise en réseau et accompagner les changements de pratique ; accompagnement des habitants dans la connaissance des dispositifs publics d'aide à la rénovation (par exemple, guichet unique de l'habitat de Challans Gois Communauté en Vendée).



#### Axe 4. Cadre de vie, aménagement et santé

**Ambition :** promouvoir des pratiques d'aménagement du territoire favorables à la santé de tous et tenant compte du changement climatique.

##### Chiffres clés :

- 70 à 85 % des jours (en moyenne en 2021 et 2022) présentant un indice de qualité de l'air moyen,
- 2350 décès par an dus à la pollution atmosphérique évitables en Pays de la Loire,
- 8 % des Ligériens sont souvent gênés par le bruit à leur domicile (2014),
- 173 points noirs de bruit à traiter (infrastructures de transport terrestre de l'Etat) en 2019,
- 78 % des déplacements quotidiens en voiture en Pays de la Loire.

- Objectif 1. Promouvoir des projets d'aménagement et de planification favorables à la santé de demain
- Objectif 2. Mieux intégrer certains déterminants de santé et d'adaptation au changement climatique dans les choix d'aménagement du territoire (planification, opérations d'aménagement) et de gestion des espaces

*Exemples d'actions :* promotion de la renaturation des espaces extérieurs des établissements accueillant des enfants et des établissements scolaires ; accompagnement de projets pilotes d'urbanisme favorables à la santé et promotion de la renaturation ; lancement d'un projet pilote sur la prise en compte de la qualité de l'air dans une opération d'aménagement (à Nantes).



#### Axe 5. Biodiversité et santé

**Ambition :** protéger les santés humaine, animale et environnementale pour des écosystèmes résilients.

##### Chiffres clés :

- 23 réserves naturelles régionales et 5 nationales couvrant 13 % de la région,
- 1/4 des plantes et 1/3 de la faune sont menacées de disparition,
- 7 500 bénévoles impliqués dans la préservation de la biodiversité,
- 60 % des maladies infectieuses humaines d'origine animale (zoonoses),
- 1/3 des adultes en France souffrent d'allergies aux pollens,
- 811 foyers confirmés d'influenza aviaire hautement pathogène en élevage traités entre février et mai 2022,
- 26 communes colonisées par le moustique tigre en 2023 (réparties sur les 5 départements).

- Objectif 1. Mobiliser les acteurs et les territoires pour agir sur la biodiversité et la santé, selon le concept « Une seule santé »
- Objectif 2. Améliorer la connaissance et prévenir les risques sanitaires liés aux déséquilibres des écosystèmes

*Exemples d'actions :* organisation d'un colloque régional dédié à la biodiversité et à la santé, à travers le concept « une seule santé » ; surveillance et prévention sur l'installation du moustique tigre dans les territoires touchés en Pays de la Loire ; suivi sur la santé des écosystèmes et des espèces (par exemple, de la réserve naturelle du lac de Grand-Lieu en Loire-Atlantique).



## Axe 6. Exposition aux polluants chimiques

**Ambition :** développer la connaissance autour des polluants chimiques afin de mieux s'en prémunir.

### Chiffres clés :

- + 20 000 substances chimiques enregistrées sous REACH (règlement européen),
- 75 % des ménages ont utilisé au moins une fois un pesticide dans l'année,
- 5<sup>ème</sup> région agricole française en 2020 et 4<sup>ème</sup> en termes de surfaces bio ou en conversion en 2022,
- 906 perturbateurs endocriniens retenus comme « substances d'intérêt » par l'ANSES,
- 155 sages-femmes et auxiliaires de puériculture formées à la santé environnementale en Pays de la Loire sur la période 2019-2022,
- 40 signalements en 2021 et 48 en 2022 via le dispositif Phytosignal,
- 1/3 des salariés du secteur privé ont été exposés à au moins un produit chimique en 2017,
- 100 % des 4 145 femmes enceintes participant à l'étude nationale ELFE ont été détectées positives aux polluants organiques.

- Objectif 1. Sensibiliser et former les acteurs de la périnatalité, de la petite enfance et de l'enfance
- Objectif 2. Sensibiliser l'utilisateur et le consommateur dans une optique de réduction de leurs expositions
- Objectif 3. Développer des connaissances et la recherche pour disposer d'informations objectives, vérifiées et partagées sur les risques
- Objectif 4. Encourager et valoriser les initiatives régionales et locales pour la réduction des risques associés à l'utilisation de pesticides

*Exemples d'actions :* lancement d'un programme d'accompagnement personnalisé des crèches visant à la montée en compétences et à la formation des professionnels ; démarche interrégionale de recherche sur les micropolluants dans les eaux du bassin de la Loire ; recueil et prise en charge des signalements liés à des épandages de pesticides dans le cadre du dispositif régional Phytosignal...

## De génération en génération, un plan toujours plus ambitieux

Le PRSE4 s'inscrit dans la droite lignée du PRSE3, dont le bilan a fait ressortir des axes d'amélioration, notamment la nécessité de renforcer la gouvernance du plan, ou encore de capitaliser sur le site Internet [www.paysdelaloire.prse.fr](http://www.paysdelaloire.prse.fr)

- **Une gouvernance renforcée :** Une équipe projet assure l'animation du PRSE4. Celle-ci a notamment pour objectif d'accompagner la diffusion d'une culture commune et la mobilisation sur la santé environnementale, en particulier des professionnels de santé et des collectivités territoriales.  
Nouveauté de ce plan, la gouvernance a été consolidée, avec la mise en place d'un pilotage à l'échelle de chaque axe, s'appuyant sur une communauté d'acteurs pluridisciplinaire. Associations, services de l'Etat, collectivités, chercheurs, organisations professionnelles y contribuent à définir les priorités et modalités de mise en œuvre, et organisent les coopérations pour un PRSE4 évolutif et dynamique.
- **Un site web dédié :** l'ensemble des contenus du PRSE 2024-2028 sont consultables sur [www.paysdelaloire.prse.fr](http://www.paysdelaloire.prse.fr). Actualisé régulièrement, ce site vise à informer l'ensemble des acteurs sur les ambitions, les contenus et actualités du PRSE4 mais également à représenter une référence en matière de santé environnementale.



## Du PRSE3 au PRSE4, des actions déjà en œuvre au profit de la santé de tous, et de leur environnement

Le bilan du PRSE3 permet également, et surtout, de souligner des avancées notables dans la prise en compte de la santé environnementale, à toutes les échelles. Entre autres réussites, peuvent être citées :

- [Axe 1 du PRSE3. Eau et santé] La **création d'un outil de datavisualisation des pesticides dans l'eau**, par la DREAL : [www.datalabeau.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.datalabeau.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr)
- [Axe 2 du PRSE3. Bâtiments, habitat et santé] Une **forte mobilisation autour du radon, enjeu spécifique en Pays de la Loire**, avec l'organisation de six matinées, entre 2018 et 2021, à destination des établissements recevant du public et des collectivités territoriales, réunissant plus de 360 participants ; ainsi que la mise en place d'une campagne de mesure dans le logement, dont 4 400 foyers ont bénéficié.
- [Axe 3 du PRSE3. Cadre de vie, urbanisme et santé] **L'accompagnement de collectivités dans des démarches d'aménagement** pour un urbanisme favorable à la santé (révision en cours du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Mans ; intégration de l'enjeu de santé dans le projet « Confluences 2030 » porté par Redon Agglomération ; réflexions en cours sur le réaménagement de cours d'écoles...).
- [Axe transversal du PRSE3. Pesticides] La réalisation d'une **campagne de mesure des pesticides dans l'air ambiant, sur cinq sites** en Pays de la Loire.

### Le PRSE3 en chiffres, c'est :

- 206 actions réalisées sur la période 2016-2021 : 106 actions programmées et 100 nouvelles actions issues des appels à projets ;
- Plus de 4,8 millions d'euros mobilisés.

Pour consulter la rétrospective des actions menées entre 2016 et 2021 dans le cadre du PRSE3, rendez-vous sur :

[https://www.paysdelaloire.prse.fr/IMG/pdf/prse3\\_retrospective\\_des\\_actions\\_2016\\_2021.pdf](https://www.paysdelaloire.prse.fr/IMG/pdf/prse3_retrospective_des_actions_2016_2021.pdf)

---

### Contacts presse :

Département communication de l'ARS Pays de la Loire  
ars-pdl-communication@ars.sante.fr  
06 78 26 56 94